

Vétraz
Monthoux

PRINTEMPS 2022
PROCHE DE VOUS

N°7





11

Extinction de l'éclairage public



9

Résidence seniors



21

Réunion de quartier

SOMMAIRE

Proche de vous	4
Urbanisme	5
Cadre de vie	7
Environnement	10
La science au quotidien	12
Enfance et jeunesse	13
Vie locale	16
Concours photo	18
Bien vivre ensemble	19
Associations	22
Sport	27
Portraits	28
Notre Agglo	30
En bref	32
Agenda	35

RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL
 PRÉSIDENTE :
 M. Patrick ANTOINE, Maire
 RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION :
 M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint
 RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :
 Malika PELLEVAT
 CONCEPTION GRAPHIQUE
 MISE EN PAGE :
 Agence BeVerb
 CRÉDITS PHOTOS :
 ©Mairie de Vétraz-Monthoux,
 ©Pixabay
 ©Adobe Stock

TIRAGE : 5500 exemplaires
 DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} semestre 2022

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.

MOT DU MAIRE



CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

Le printemps est déjà à nos portes alors que la neige ravit encore avec soulagement les touristes qui viennent profiter de nos stations de ski.

Le printemps, c'est aussi la concrétisation, avec le débat d'orientation bud-

gétaire, des projets lancés et à financer pour 2022. Un budget d'une ambition maîtrisée sera voté d'ici fin mars pour faire face à la dynamique vétraziennne.

Vétraz-Monthoux, qui frôle les 10 000 habitants, a bien besoin d'équipements adaptés pour accueillir sa population. Notre PLU, désormais modifié, nous permet d'ores et déjà de ralentir et maîtriser la densification au service d'un aménagement plus harmonieux. Exceptés quelques ajustements qui pourraient voir le jour cette année dans le cadre d'une 2^e modification, la révision pour le mettre en compatibilité avec le SCoT de l'agglomération sera la prochaine étape majeure.

3 nouvelles classes ouvriront en septembre. Nous avons trouvé, avec les services dont je salue l'efficacité, les moyens d'accueillir les enfants, en adaptant nos bâtiments, évitant ainsi des constructions modulaires fort coûteuses pour le budget communal.

L'équipe de maîtrise d'œuvre désignée pour le futur groupe scolaire du centre-bourg, aura en charge sa construction pour la rentrée 2024 : 20 classes au cœur du bourg, dont une classe ULIS* pour accompagner nos enfants les plus en difficultés, un nouveau Centre de Loisirs Sans Hébergement, un restaurant scolaire et 100 places de parking couvertes très précieuses pour les grands événements, en dehors des périodes scolaires.

La dynamisation du centre-bourg avance à pas cadencé. Les opérateurs ont remis leurs propositions que nous allons étudier avec la plus grande attention. Deux études complémentaires sur les flux routiers et les besoins commerciaux du centre bourg sont lancées et un soin particulier sera porté aux aménagements nécessaires à une traversée apaisée de notre centre-bourg, priorisant la sécurisation des piétons.

Les énergies renouvelables seront prioritaires dans le cœur de la commune. Une étude est lancée avec le SYANE (syndicat en charge du développement et de la gestion des réseaux d'énergie dans le département) pour la mise en place d'une chaudière collective en géothermie, qui alimentera tous nos bâtiments publics et, si possible, les futurs commerces.

Nous avons soufflé, le 8 mars dernier, avec fierté, la 1^{re} bougie de notre marché alimentaire.

LA RÉSIDENCE SÉNIORS DÉJÀ PRESQUE À MOITIÉ PLEINE!

Depuis Noël, les semaines s'égrènent de nouveaux arrivants dans notre résidence seniors. Peu à peu, les fenêtres s'illuminent et la vie anime ce bâtiment de 38 logements et un cabinet médical, qui reviendra dans le giron communal, avec les 13 logements PLS, dans un peu plus de 46 ans. La salle de convivialité est d'ores et déjà très bien équipée, avec ses espaces bar, bibliothèque, TV, restauration, jeux, une belle terrasse et même un terrain de pétanque. Notre Club de la Colline a pris sa place en son sein pour accompagner nos aînés. Nos services sont également en place pour dynamiser les animations de ces espaces.

UNE VIDÉOPROTECTION DÉJÀ EFFICACE!

Notre système de vidéoprotection n'a pas tardé à être sollicité dans le cadre d'une enquête judiciaire en cours, à la suite d'un regain d'incivilités que nous souhaitons rapidement maîtriser. Nous espérons de rapides résultats et des sanctions adaptées. La seconde tranche se développera avec de nouvelles caméras dont des emplacements stratégiques qui sont déjà à l'étude. Les travaux ne manqueront pas de suivre rapidement.

Nous continuons à mettre en avant nos talents vétraziens. TESS ARBEZ, jeune vétraziennne franco-irlandaise de 24 ans, a ainsi été mise à l'honneur à son retour des Jeux Olympiques en Chine, 1^{re} femme irlandaise à courir en ski de vitesse et une belle 42^e place en super G!

UN CLIN D'ŒIL POUR UN COUP D'ŒIL!

Je suis heureux que nous puissions lancer notre 1^{er} concours de photos « Ma commune en images ». Toute la population est invitée à s'inscrire et à participer pour mettre en avant les beautés, parfois cachées, de notre commune. Qu'il soit argentin ou numérique, le coup d'œil de l'artiste, confirmé ou en herbe, nous émerveillera assurément dans les prochaines semaines. Alors à vos appareils!

Je me réjouis de vous retrouver, à l'occasion de l'un des nombreux événements qui rythmeront ce trimestre printanier. À VÉTRAZ-MONTHOUX, ça bouge!

*Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

Patrick Antoine

Patrick ANTOINE
 Maire de VÉTRAZ-MONTHOUX
 Vice-Président d'Annemasse Agglomération



[INTERVIEW]

PASCALE PELLIER, Adjointe au Maire, déléguée à l'Urbanisme

Comme nous le disons souvent, nous ne voulons pas « urbaniser » mais « aménager ». Nous avons donc travaillé d'arrache-pied avec les services municipaux pour mettre en place des outils nous permettant de mieux maîtriser le développement de Vétraz-Monthoux. Tout cela prend du temps mais nous pouvons maintenant nous appuyer sur la modification du PLU (Plan local d'urbanisme) dont les effets se feront sentir d'ici peu. »

LE MAG : « Pascale PELLIER, vous effectuez votre 3^e mandat municipal mais c'est le premier où vous êtes dans l'équipe majoritaire. Quelles sont vos impressions maintenant que vous êtes dans l'équipe qui pilote la commune ? »

PASCALE PELLIER (PP) : « Mon expérience précédente au sein de l'opposition m'est très utile. Parce que j'ai été une observatrice assidue et parfois critique des décisions prises par l'équipe précédente, je suis aujourd'hui pleinement consciente de la tâche qui est la mienne et totalement engagée pour réaliser notre programme électoral. J'ai pu constater qu'une majorité de Vétraziens a de fortes attentes concernant l'urbanisme et l'aménagement de notre territoire. »

LE MAG : « Quelle a été votre priorité en début de mandat ? »

PP : « Avec notre Maire, Patrick ANTOINE, l'objectif sur lequel nous avons souhaité nous engager sans perdre une minute a été la reprise en main de l'urbanisation de la commune. Chacun a pu constater l'emballement des constructions ces dernières années. Cela ne pouvait pas continuer !

« L'objectif sur lequel nous avons souhaité nous engager sans perdre une minute est la reprise en main de l'urbanisation de la commune (...). Comme nous le disons souvent, nous ne voulons pas "urbaniser" mais "aménager" »

LE MAG : « Concrètement, que change cette modification du PLU ? »

PP : « Nous nous sommes donné les moyens d'être plus exigeants vis-à-vis des promoteurs immobiliers, notamment en espaçant davantage les bâtiments et en prévoyant un nombre de places de stationnement en adéquation avec la réalité. Nous voulons donner de l'air aux futurs projets. Je parle bien des futurs projets car ceux qui sortent actuellement sont encore le fait d'autorisations données par la municipalité précédente. Par ailleurs, cette modification du PLU nous permet de mieux agir en faveur de l'écologie et du développement durable, en favorisant

la pénétration de la nature en ville, en limitant l'imperméabilisation des sols et en luttant contre les îlots de chaleur. »

LE MAG : « Nous connaissons tous l'attractivité de notre région et notamment de Vétraz-Monthoux, idéalement située entre ville et campagne. Vous devez recevoir un nombre considérable de porteurs de projets... »

PP : « Tout à fait ! Je reçois de nombreux promoteurs et de nombreux particuliers avec des projets de construction. Je multiplie les rendez-vous et, avec le soutien de Matthias BENAZETH, responsable du service Urbanisme, et de mon collègue Maurice BERTRAND, Adjoint délégué aux Travaux, je mets toute mon énergie pour faire en sorte que notre cadre de vie reste le plus qualitatif possible. »

LE MAG : « Globalement, comment se passent ces échanges avec vos interlocuteurs ? »

PP : « Cela se passe bien même si, comme vous vous en doutez, chacun défend ses propres intérêts. Nous parvenons néanmoins à trouver des solutions cohérentes et en bonne intelligence, qui vont dans le sens de l'intérêt général. La complexité de certains dossiers provient du nombre d'intervenants, en particulier pour les projets structurants. Le projet de la future ligne de Transport collectif en site propre (TCSP) à Bas-Monthoux, pour lequel nous avançons en coordination avec Annemasse Agglo, est par exemple complexe à articuler avec les projets privés de ce quartier. Tout ceci nécessite beaucoup de temps mais c'est une mission passionnante et pour laquelle je reste très motivée. »



[FOCUS SUR...]

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME EST LANCÉ



Nous vous l'avions annoncé dans le magazine de décembre, le service est désormais en place.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, seuls les dossiers dématérialisés enregistrés sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme sont acceptés (les autres supports dématérialisés sont refusés). Par ailleurs, les usagers du téléservice ne peuvent alors communiquer avec l'administration qu'au seul moyen du téléservice et ce jusqu'à l'extinction de la procédure.

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme au format « papier » reste toutefois accepté (auprès du service de l'urbanisme situé 7, route des Hutins ou par envoi à l'adresse suivante : Commune de Vétraz-Monthoux – Service de l'urbanisme – 1, place de la Mairie)

Quelles thématiques ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

- 1 Créer un compte,
- 2 Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- 3 Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- 4 Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.



UNE URBANISATION RAISONNÉE

La modification du PLU a pour objectifs :

Parmi les engagements de campagne de la municipalité, figure en bonne place la reprise en main de l'urbanisation de la commune. Cet objectif s'est matérialisé en novembre par l'approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme. Celle-ci instaure nombre de nouvelles règles concernant, entre autres, au sein des zones UH, la distance entre deux constructions et la limitation du linéaire de façade, ou encore l'extension du périmètre de bâti patrimonial au sud du chemin des Rosiers et le développement des modes de déplacement doux.

Cette modification a également d'autres objectifs, notamment :

- ▶ De renforcer l'encadrement de la qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère,
- ▶ De clarifier ou détailler la rédaction de certaines règles,
- ▶ De mettre en application le jugement du tribunal administratif en date du 7 juin 2018.

Cela peut se traduire comme suit pour les nouveautés (le règlement est disponible en ligne sur le site internet de la commune) :

▶ PRÉVENTION DES RISQUES :

Toutes les nouvelles constructions principales devront faire l'objet d'une étude hydrogéologique, permettant d'identifier et de prévenir les risques liés à la présence d'eau dans les sols.

▶ PARTICIPATION À LA PÉNÉTRATION DE LA NATURE EN VILLE

▶ LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

▶ LIMITATION DE L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS :

Végétalisation et plantation des surfaces de recul par rapport aux emprises publiques et aux voies, à hauteur de 50 % minimum de leur superficie ;

Introduction d'un coefficient de biotope, il correspond à la somme des surfaces éco aménageables (calculée à partir des différents types de surfaces qui composent l'unité foncière) divisée par la surface de l'unité foncière. Chaque type de surface est multiplié par un coefficient, définissant son potentiel écologique).

▶ PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ ET DU CADRE DE VIE :

Application d'un retrait minimum de 2 m par rapport aux emprises publiques et aux voies et aux limites séparatives pour les murs de soutènement des terres, les sous-sols et leur rampe d'accès ainsi que pour les modifications du terrain naturel ;

Introduction d'une règle de recul entre constructions sur une même propriété (20 m en zone UH4 et 8 m pour toutes les autres zones) ;

Création d'une cave ou d'un cellier par logement, pour les opérations d'habitat collectif ;

Traitement des points de collecte des déchets (enterrés ou semi-enterrés), dédiés aux opérations d'habitat collectif, devant être clôturés afin d'identifier leur caractère privatif ;

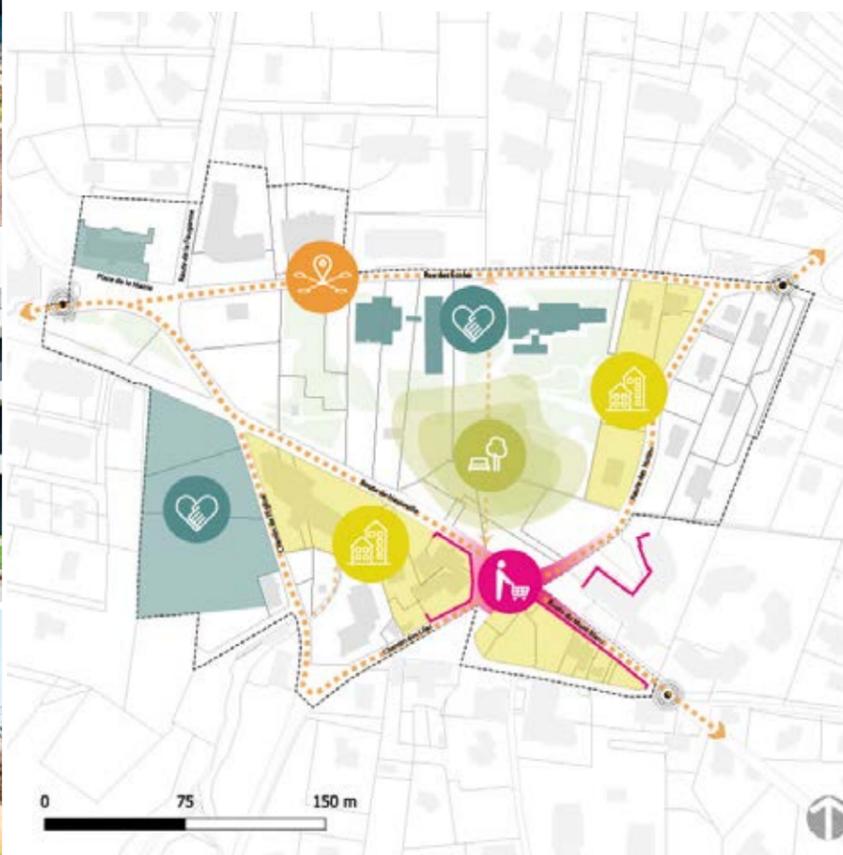
▶ DÉVELOPPEMENT DU STATIONNEMENT DESTINÉ AUX VISITEURS

à hauteur de 0,6 places visiteurs par logement, pour les opérations de 1 à 19 logements et de 0,75 places par logements, pour les opérations à partir de 20 logements.

CADRE DE VIE



La commune a lancé une étude de dynamisation et d'accompagnement sur le centre-bourg de Vétraz-Monthoux. Accueillant de nouveaux habitants de manière soutenue depuis plusieurs années, la municipalité a souhaité s'entourer de bureaux d'études spécialisés en aménagement du territoire afin de développer une centralité et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. C'est ainsi que le bureau d'étude Citadia Conseil (et ABEST) accompagne la commune depuis décembre 2021.



COMMERCES



ESPACES PUBLICS



MOBILITÉS



ÉQUIPEMENTS PUBLICS



HABITAT

[ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG]

VERS UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE ET AGRÉABLE POUR LES VÉTRAZIENS !

Le premier temps de l'étude étant achevé, une somme d'enjeux a pu être dégagée :

UNE OFFRE COMMERCIALE À DIVERSIFIER ET CONCENTRER

L'étude a conforté l'impression d'une offre commerciale relativement faible sur la commune, ne répondant que partiellement aux besoins des habitants de Vétraz-Monthoux. La polarité commerciale le long de la route des Hutins (Supérette, Bar/Tabac, Boulangerie, Coiffeur, ...) constitue le point de départ d'une stratégie commerciale à étoffer et compléter. Ainsi au sein du projet d'aménagement, il s'agira de créer les conditions favorables au développement d'une offre commerciale de proximité complète répondant aux besoins des Vétraziens.

UNE OFFRE DE MOBILITÉS À FLUIDIFIER ET DIVERSIFIER

Le centre est dominé aujourd'hui par la présence des voitures, pour les circulations mais également à travers un certain nombre d'espaces de stationnement utiles aux usagers. L'étude a révélé une certaine complexité du plan de circulation (impasses, sens unique, ...). Néanmoins, il faut noter l'importance des cheminements piétons dédiés qui se structurent autour de l'espace public central, constituant des lieux sécurisés et qualitatifs pour ces usagers. Il sera important de clarifier et de fluidifier

les déplacements au sein du secteur : qu'il s'agisse des itinéraires véhicules, piétons ou vélos, chacun des modes de déplacement doit être repensé pour permettre à tous les usagers de cohabiter et de se déplacer en harmonie et en toute sécurité.

UNE OFFRE D'HABITAT À MAÎTRISER ET ENCADRER

Le diagnostic habitat a montré que les opérations immobilières réalisées ces vingt dernières années, de par leur densité, ont transformé le centre de manière significative. En cohérence avec les ambitions de la municipalité, il s'agira de trouver un équilibre entre développement de nouveaux logements pour répondre à la demande tout en maîtrisant la densification et le cadre dans lequel se développe cette offre d'habitat (préserver des espaces de respiration non bâtis, veiller à maintenir un esprit de centre-bourg convivial, valoriser les vues sur le grand paysage de montagne, ...)

UNE OFFRE D'ESPACES PUBLICS À STRUCTURER ET VALORISER

Le « Poumon Vert » du centre-bourg, intégrant la place et le pavillon des Tilleuls, l'aire de jeux et l'aire de pique-nique, constitue l'espace public majeur du centre de Vétraz-Monthoux. Très apprécié par les Vétraziens, l'aménagement de ces espaces il y a une di-

zaine d'années, a été un marqueur fort pour la vie du centre. Dans le cadre de cette étude, il s'agira de poursuivre le déploiement des espaces publics et des espaces végétalisés de qualité pour répondre à un besoin d'appropriation du centre-bourg par les Vétraziens.

UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS À COMPLÉTER ET DÉVELOPPER

L'accroissement récent de la population de la commune de Vétraz-Monthoux entraîne des besoins importants en matière d'équipements publics. Un enjeu majeur sera d'accompagner le développement de la commune en garantissant l'implantation de nouveaux équipements ou l'adaptation de ceux existants : écoles, espaces publics, locaux associatifs, ...

Ces enjeux permettent d'établir des premières pistes d'orientations d'aménagement pour la commune. Ils seront concrétisés durant le second temps de cette étude afin de répondre au mieux aux besoins des Vétraziens.

Vous pourrez suivre l'avancement de cette étude pas à pas dans votre magazine municipal.

L'ensemble des conclusions sera présenté en réunion publique fin 2022 et permettra un échange riche avec les Vétraziens, afin de proposer un projet partagé et fédérateur !

CETTE ÉTUDE SE DÉROULE EN PLUSIEURS TEMPS, PERMETTANT D'ABOUTIR À DES PROPOSITIONS CONCRÈTES D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG, MOBILISABLES PAR LA COMMUNE D'ICI SEPTEMBRE 2022 :

TEMPS 1

(Décembre 2021 à janvier 2022)

Analyse et diagnostic de l'état actuel du centre-bourg. Cette étape a pour but de définir et de hiérarchiser les grands enjeux.

TEMPS 2

(Février 2022 à mai 2022)

Exploration des possibles. Il vise la définition d'une stratégie de redynamisation du centre-bourg. Ce temps intègre la production de plusieurs scénarii permettant de confronter et comparer différentes hypothèses d'aménagement.

TEMPS 3

(Juin 2022 à septembre 2022)

Approfondissement. Il permettra de développer le scénario le plus pertinent au vu des besoins de la commune et de ses habitants.

AMÉNAGEMENTS ROUTE DE COLLONGES

De nouveaux aménagements pour sécuriser le quartier verront bientôt le jour.

Initié sous l'ancienne mandature, l'aménagement de cette portion de la route de Collonges consistait à organiser et sécuriser les accès du programme immobilier « Le Boréal », puis du groupe scolaire Le Petit Prince. L'Équipe municipale en place a désiré conforter le projet en apportant une réponse au stationnement manquant dans ce secteur, puis à la sécurisation des modes doux (dont les piétons et cyclistes).

Long de 260 mètres environ, le projet consiste à réaliser, du Nord au Sud et d'Ouest en Est :

- ▶ Un carrefour à feux tricolores à modifier et réimplanter en intégrant 2 traversées piétonnes ;
- ▶ Un trottoir côté Nord, reliant le groupe scolaire au trottoir existant avant le Chemin des Mésanges ;
- ▶ Quinze places de stationnement public, en longitudinal sur les cent premiers mètres ;
- ▶ Une voie de circulation automobile de 5,50 mètres ;
- ▶ Une piste cyclable unidirectionnelle (sens montant, le sens descendant sera intégré à la circulation automobile) ;

- ▶ Un trottoir côté Sud, en prolongement de celui existant ;
- ▶ Quelques aménagements paysagers venant raccorder le projet aux existants ;
- ▶ Une légère retouche du parking scolaire, sans altérer le nombre de places ;
- ▶ Le rétablissement de l'arrêt de bus « Collonges – Marronniers », à l'extrémité Est du projet.

La Commune désirant que les travaux au droit du groupe Le Petit Prince s'opèrent hors temps scolaire, le projet devrait s'opérer en deux tranches.

Tout sera mis en œuvre pour que la tranche ferme soit achevée à la rentrée scolaire 2022.

Pour assurer sa pérennité, la portion de voie à aménager en tranche optionnelle verra son démarrage consécutif à l'acquisition des terrains nécessaires, ainsi qu'aux travaux immobiliers en cours d'étude dans ce secteur.

Au stade du projet et avant lancement de la consultation des entreprises pour réaliser les travaux, la partie génie civil est estimée à 595 000 € TTC hors feux tricolores.

Montant estimé des aménagements
595 000 € TTC



SCARAMUZZINO SARL
Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport
780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales
Tél : 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr
www.scaramuzzino.fr

Bernard Cocaud
Artisan peintre
Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades
56 Impasse de la Râpe
74100 VETRAZ MONTHOUX
ZA de Findrol
74250 FILLINGES
Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13
cocaud.bernard@gmail.com - www.bernard-cocaud-peinture.fr



DES AÎNÉS BIEN INSTALLÉS

Au regard des enjeux du vieillissement et du Bien vieillir, la commune de Vétraz-Monthoux s'engage à accompagner ses séniors.

Lundi 7 février, les premiers habitants de la résidence séniors et quelques futurs résidents, étaient invités à partager un instant de convivialité dans la salle commune de leur nouveau logement. Madame Feneul, 1^{re} adjointe, leur a souhaité la bienvenue et a présenté le fonctionnement et les souhaits de la municipalité pour cette belle aventure. La mise en place se fait petit à petit, quand les mesures sanitaires le permettront, des ateliers et des rencontres intergénérationnelles avec la crèche, notamment, seront organisés. Le Club de la Colline propose, le jeudi après-midi, des jeux de société et un loto une fois par mois. Les Résidents sont libres et autonomes et peuvent partager des moments de convivialité dans les espaces communs, la salle de restauration et la salle de sport pour les plus motivés.

Autour d'un café et de petites douceurs cuisinées par Stéphanie Berrak, détachée

de la mairie un jour et demi par semaine à la résidence, elle est l'interlocuteur privilégié pour assurer le lien entre les résidents, la mairie et la SEMCODA*.

Ce jour-là, les convives ont tous pu faire la connaissance de leurs voisins.

* Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain





ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LA PROLIFÉRATION DU FRELON ASIATIQUE

Agir vite et piéger le frelon asiatique pour protéger les insectes pollinisateurs. La commune de Vétraz-Monthoux précurseur en la matière...



Le frelon asiatique, apparu en France il y a une quinzaine d'années, arrive en Haute-Savoie. Il s'attaque principalement aux insectes pollinisateurs (abeilles domestiques, et sauvages...) mais il arrive aussi qu'il s'en prenne aux êtres humains.

Au printemps, des fondatrices (frelons reproducteurs) qui ont passé l'hiver à l'abri (sous un caillou, un morceau de bois...) élaborent des nids d'environ

2 000 frelons, essentiellement situés dans les arbres sur notre territoire.

Il est très important d'agir dès le printemps contre l'installation du frelon asiatique. Une fondatrice éliminée au printemps est un nid de moins. À savoir, un nid non détruit donne 4 nids l'année suivante. De plus, le frelon asiatique a peu de prédateurs en Europe (seulement quelques oiseaux).

Pour agir contre ce fléau, le Conseil municipal reconduit le programme lancé en 2021 :

- Les services techniques municipaux vont installer et assurer le suivi d'une quinzaine de pièges spécifiques sur tout le territoire de la commune, en particulier à proximité des lieux publics (écoles, parcs, stade de foot...)
- Mise en vente d'un kit à 5 € (composé d'un piège et 2 appâts) pour les particuliers qui ont un jardin et qui souhaitent s'associer à cette action (ce prix attractif est possible car la commune prend à sa charge une partie du coût). Le piège est à accrocher dans un arbre. Le kit est accompagné d'une notice explicative, sa mise en œuvre est simple et accessible à tous
- Si vous avez conservé vos pièges, vous pouvez bénéficier gratuitement de nouveaux appâts

Le piégeage effectué par le particulier, en plus de l'action des services municipaux, est indispensable. Cette action collective limitera la création de nids et donc la prolifération du frelon asiatique dans notre espace de vie.

(Cet article a été rédigé avec l'aide de Didier Mouchet, apiculteur sur la commune)



POUR RÉSERVER UN KIT DE PIÉGEAGE ET LE RÉCUPÉRER,

contactez le Centre technique municipal au 04 50 84 10 75 (n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées)

LORSQUE VOUS PIÉGEZ UN FRELON ASIATIQUE,

signalez-le sur www.frelonsasiatiques.fr
Faire de même en signalant sa présence. Vote participation permet de mettre en évidence l'évolution de son territoire de vie et ainsi de mieux lutter contre sa prolifération

PLUS D'INFO

sur le site du GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole): <https://gdsa74.fr>

ÉCLAIREZ-NOUS!

La municipalité souhaite poursuivre son engagement dans une démarche d'éclairage maîtrisé afin de réduire l'impact d'une pollution lumineuse qui vient perturber la biodiversité et les écosystèmes.



Au regard de l'écologie, on sait que ces éclairages perturbent le comportement des espèces animales nocturnes, accélérant la disparition des plus fragiles d'entre elles.

D'une part, l'extinction de nuit permet de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour la faune, la flore et les riverains. En effet, l'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'Homme. L'être humain est un

animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. D'autre part, l'extinction permet de baisser sensiblement notre consommation électrique et de réaliser des économies non négligeables, même si nos investissements en éclairage à LED* ont déjà sensiblement réduit la facture communale.

La municipalité souhaiterait expérimenter une extinction de minuit à 5h00, tout en laissant l'éclairage à quelques endroits stratégiques comme les 3 axes principaux que sont la route de Bonneville, la route de Taninges et l'avenue de l'Europe. Puis dans certains ronds-points et carrefours identifiés comme accidentogènes.

ET LA SÉCURITÉ DANS TOUT ÇA ?

En effet, la sécurité est souvent citée comme inquiétude lorsque l'éclairage nocturne est abordé. Jusqu'alors, aucune enquête n'a permis de mettre en avant un lien de causalité entre cambriolages, incivilités et absence d'éclairage. Les chiffres donnés par le ministère de l'intérieur indiquent même que ces délits ont le plus souvent lieu en journée.

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS

Avant de lancer cette opération, nous souhaitons connaître votre avis. Un sondage est mis en place du 1^{er} mars au 1^{er} mai. Vous trouverez un coupon dans ce magazine, à déposer à l'accueil de la mairie ou à renvoyer par mail à...

Vous pouvez également répondre au questionnaire en ligne, disponible sur la page d'accueil de notre site internet.

LA NUIT EST BELLE !

La commune participera de nouveau cette année à l'opération « La nuit est belle » du 23 septembre 2022, une opération festive visant à sensibiliser la population du Grand Genève aux impacts de la pollution lumineuse.

En 2021, 178 communes du Grand Genève avaient participé activement à l'évènement en n'allumant pas leur éclairage public dans la nuit du 21 au 22 mai, soit 30 communes de plus qu'en 2019. Selon les résultats du sondage, et dans la mesure du possible en matière de contraintes techniques, nous souhaiterions pouvoir débiter une période test d'extinction de l'éclairage à la suite de cet évènement. Pour plus d'information : www.lanuitestbelle.org.

* Diode Électroluminescente

23^e ÉDITION DES ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Ces assises se veulent un « concentré européen d'initiatives territoriales innovantes, en faveur d'une transition énergétique et écologique ».



Cette 23^e édition se tiendra à Genève Palexpo du 31 mai au 2 juin puis « Le OFF », programme d'animations à destination du grand public, qui valorise des initiatives locales de la société civile est quant à lui programmé du 10 mai au 05 juin.

L'objectif du OFF est de valoriser toutes les initiatives locales en matière de transition écologique et de mobiliser en chacun de nous, habitants du Grand Genève, notre potentiel à agir.

La commune de Vétraz-Monthoux s'associe à cet évènement en créant sa première matinée citoyenne le samedi 4 juin 2022. Lors de cette matinée de sensibilisation à l'environnement, nous présenterons le projet photovoltaïque sur la toiture de centre technique municipal. Nous vous proposerons également une animation sur la « Fresque du Climat », l'épicerie Effet vrac du centre bourg se joindra à nous. Le reste du programme vous sera dévoilé plus tard.

CARROSSERIE
DELEVAL & FILS
DELEVAL J.PASCAL & YANN
TOUTES MARQUES TOUTES ASSURANCES

carrosseriedeleval@wanadoo.fr
0033.4.50.39.39.00 - 0033.6.79.19.50.01

37 chemin des Erables - ZA
74100 VETRAZ MONTHOUX



IMAGES ET RÉALITÉ, COMMENT COMPRENDRE QUE CE QUI NOUS ENTOURE EST... RÉEL ?

Il est pensé de manière générale que quand nous regardons un élément, un objet, une personne ou une image nous avons l'idée de voir la matière dans son intégralité. En réalité, nous voyons seulement ce que le sujet regardé nous laisse paraître.

Les objets sont toujours présents mais nous pouvons les détecter visuellement seulement en présence de la lumière, la partie des ondes électromagnétiques que l'humain est capable de détecter.

Preuve en est que nous n'allons pas vers un obstacle lorsqu'il est illuminé car il se présente à nos yeux, toutefois sans lumière, l'obstacle est bien là mais pas détecté par nos yeux donc nous avançons à tâtons afin d'éviter l'éventuel impact avec un objet existant mais rendu invisible par l'absence de luminosité.

La partie visible de l'ensemble des ondes électromagnétiques présentes lors de période d'ensoleillement est formée d'ondes ayant sept fréquences distinctes allant du rouge au violet et tout élément (corps humain compris) exposé à celles-ci absorbe une partie, en reflète une autre ou il est traversé dans le cas de corps parfaitement vitrés.

L'élément qui absorbe complètement la lumière apparaît noir, celui qui la reflète complètement se révèle blanc et celui qui est traversé résulte transparent.

En général une fraction de la lumière est absorbée et une autre portion est reflétée ou passe au-delà dans le cas de matériel vitré, donc la partie observable par le spectateur correspond à l'onde reflétée.

En conclusion nous pouvons seulement voir ce que l'objet nous renvoie, c'est-à-dire la partie de la matière qui veut se montrer et sous la forme qu'elle veut se manifester.

Est-ce que vous êtes encore sûre de ce que vous voyez ?

Pier-Luigi Barberis

RELAIS PETITE ENFANCE EN VEILLE

Le relais petite enfance (RPE), anciennement RAM (Relais Assistants Maternels) est un lieu d'information tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance.

Depuis le mois de septembre 2017, le RPE est installé dans la maison des associations, route de Taninges. Cet espace dédié à l'information et l'échange est destiné aux futurs parents, aux parents de jeunes enfants, aux grands-parents, ainsi qu'aux assistantes maternelles. Depuis son ouverture, Pauline Poussier, éducatrice spécialisée, en était la responsable. En janvier dernier, elle a décidé de partir vers de nouvelles aventures. Dans l'attente de l'arrivée de sa ou son remplaçant(e) le RPE est fermé temporairement.



©DL/ Patricia Faure

Toutefois, en cas de besoin, vous avez toujours la possibilité de vous renseigner auprès des services suivants :

VOS CONTRATS DE TRAVAIL

Services juridiques du 3939 ou la DREETS74 (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Haute-Savoie) 08 06 000 126. Vos déclarations de salaire et démarches administratives de garde d'enfant : www.pajemploi.fr

EN CAS DE DIFFICULTÉ AVEC VOTRE ENFANT

Il vous est possible :
 ▶ d'appeler le « point écoute parent », service anonyme et gratuit : 07 79 80 57 96
 ▶ de consulter le site de la CAF www.1000-premiers-jours.fr

EN CAS DE RECHERCHE DE MODE DE GARDE COLLECTIF

Vous pouvez contacter la crèche « La P'tite Sirène » 04 50 37 32 00
creche.lapetitesirene@vetraz-monthoux.fr

EN CAS DE QUESTION CONCERNANT LA COVID

Téléphonez au 0800 130 000. Vous pouvez consulter l'accueil de la Mairie de Vétraz-Monthoux ou pour obtenir la liste des assistants maternels, vous la trouverez également sur le site de la CAF : monenfant.fr

ROGUET

PAYSAGE PISCINE & SPA JARDIN SERVICE

Aménageons & entretenons votre havre de paix
 ROGUET, l'expert de vos extérieurs

ROGUET PAYSAGE & ROGUET JARDIN SERVICE
 849 Route de Loëx 74380 BONNE
 ☎ 04 50 39 21 55

ROGUET PISCINE ET SPA
 157 route Vouards 74140 SAINT-CERGUES
 ☎ 04 50 43 50 05

www.roguet.fr

SORTIES SCOLAIRES... RETOUR EN IMAGES

Le 31 janvier et le 8 février, ce sont 6 classes de l'école qui se sont rendues à Plaine-Joux avec des accompagnateurs guide de montagne (Boris Tourne) ceritifés pour effectuer une sortie raquette hors des sentiers battus. Les élèves de Grande section à CE2 ont pu découvrir la faune et

la flore dans un site sauvage en pleine nature. Au soleil ou dans le brouillard, ils ont pu profiter de cette journée en pleine nature, pique-niquer dans des igloos aménagés et se défouler dans les toboggans géants aménagés par les guides.



Intermarché
SUPER

Les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX

PARC DES ÉRABLES

STATION 24h/24

HORAIRES D'OUVERTURE

du mardi au samedi
8 h 30 - 19 h 30
NON-STOP

Dimanche
8 h 30 - 12 h 30

DRIVE, Boulangerie-Pâtisserie, Laverie-Station de lavage, Location de véhicules, Billetterie Spectacles

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

LES YEUX REMPLIS D'ÉTOILES

Les 400 élèves de l'école Françoise Dolto, ont eu le plaisir de découvrir l'univers du Cirque au cours d'une représentation du Cirque de Noël sur la plaine de Plainpalais à Genève le lundi 6 décembre 2021. Ce projet se poursuit sur tout le 1^{er} semestre 2022 par la pratique des arts du cirque dans le cadre des activités d'EPS et nous l'espérons par une représentation festive en fin d'année scolaire, si le contexte sanitaire nous l'autorise. Cette sortie de grande envergure a mobilisé, pas moins de 7 cars, 15 enseignants, 5 animateurs et 4 AESH et les parents représentants volontaires. Vifs remerciements aux familles pour leur confiance, aux services périscolaires qui se sont rendus disponibles et aux services d'état civil qui ont vu leur activité de création de cartes d'identité décuplée afin que tous les enfants puissent franchir la frontière voisine.



S'AMUSER AVANT TOUT !

L'accueil de loisirs, ce n'est pas que pour les petits, la structure « Secteur Jeunes » accueille les adolescents de 11 ans et ayant débuté leur scolarité en 6^e jusqu'à 17 ans.



L'équipe d'animation du service enfance jeunesse tient le cap en proposant des activités adaptées aux conditions sanitaires et répondant aux besoins des enfants, lors des accueils périscolaires et pour les mercredis et les vacances.

QUE S'EST-IL PASSÉ CHEZ LES 3/11 ANS ?

Le centre de loisirs pour les vacances de Noël a été largement fréquenté et a proposé un spectacle de Noël, une sortie au cinéma et une sortie aux Gets pour aller à la rencontre du Père Noël ainsi que des activités variées pour faire patienter les enfants jusqu'au 24 au soir. Pour les vacances de février le programme était tourné vers les sports d'hiver avec des sorties ski de fond, biathlon, hockey, fabrication d'igloos et vie du trappeur.

QUE SE PASSERA-T-IL ?

Pour les vacances d'avril le centre de loisirs sera ouvert du 25 avril au 29, la deuxième semaine des vacances.

ET CHEZ LES ADOS ?

Lors des vacances de février, les jeunes sont partis en séjour aux Carroz d'Arache. Au programme : ski, patinoire, luge en bande, veillées jeux et boum. Pour les vacances d'avril un séjour culturel à Paris est au programme du 25 au 29 avril.



www.youtube.com/watch?v=WKjz0Zj8jTs

« LA MEILLEURE VERSION DE VOUS-MÊME »

Cette année encore, exit les cérémonies de vœux traditionnelles... 2022 débute comme 2021, en raison du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux reste encore une utopie pour cette année. Si les restrictions sanitaires ne nous ont pas permis de nous réunir pour un moment de convivialité, M. le Maire a tenu à vous adresser ses vœux de façon virtuelle. Si cette vidéo vous a échappé, vous pouvez la visionner en ligne sur notre site Internet ou sur youtube (voir le lien sous la photo à gauche).

LES ARTISTES SONT RESSORTIS DES ATELIERS

Après une année 2020 marquée par une organisation du salon un peu particulière dans notre galerie virtuelle, l'édition 2021 a repris ses quartiers dans la maison communale Albert Roguet.

Pour s'apprécier, l'art est avant tout un échange entre les spectateurs et les artistes. Ces derniers étaient donc très heureux cette année de pouvoir renouer avec le public, de partager leurs passions et leurs différentes techniques. Pour cette 33^e exposition, ce sont près de 800 visiteurs qui ont déambulé dans les allées à la découverte des différentes techniques présentées : peintures, sculptures, dessins... Le salon a reçu une quarantaine d'artistes novices ou professionnels, qui ont accueilli tout au long de la semaine, avec le sourire, des visiteurs heureux de pouvoir revenir à cette exposition incontournable de la saison qui apporte une touche de couleur dans le brouillard de novembre. Tout au long de la semaine, chaque visiteur a pu glisser un bulletin de vote dans l'urne prévue à cet effet, pour élire son œuvre coup de cœur. Au terme de cette parenthèse artistique, 477 bulletins ont été dépouillés. Les trois artistes élus par le public ont été chaleureusement salués le dernier jour, la remise des prix s'est faite en présence de Monsieur le Maire, entouré de Véronique Feneul (1^{re} adjointe), FRIES CHATAGNAT Séverine Fries Chatagnat (Adjointe à la culture), Christine Mouchet (Conseillère déléguée à l'évènementiel) et Guy Lambelet (Adjoint à la communication).



C'est un podium entièrement féminin :

1^{er} PRIX : Jocelyne Ricci pour « Fillette et son poney »

2^e PRIX : Christine Dufous pour « Coucher de soleil sur le Mont-Blanc »

3^e PRIX : Anna Shpotina-P pour « La baigneuse »

Nous espérons que vous aurez apprécié le retour de ce salon et vous donnons rendez-vous pour l'édition 2022.

Votre visite aura peut-être suscité des vocations, si tel est le cas n'hésitez pas à venir vous exposer pour la prochaine fois.



1^{er} PRIX
JOCELYNE RICCI
pour « Fillette et son poney »



2^e PRIX
CHRISTINE DUFOS
pour « Coucher de soleil sur le Mont-Blanc »



3^e PRIX
ANNA SHPOTINA-P
pour « La baigneuse »

ET DE DEUX!

Pour la deuxième année, le 17 et 18 décembre, le centre-bourg s'est transformé le temps d'un week-end en annexe de l'atelier des lutins du Père Noël.



Au pied de notre majestueux sapin, plus de quarante exposants sont venus proposer leurs idées cadeaux, leurs gourmandises de Noël, pour faire plaisir ou simplement se faire plaisir. Des associations se sont jointes à eux, Vaincre la mucoviscidose et le club de La Colline, entre autres, qui proposaient notamment des gâteaux et des confitures faits maison.

Côté gastronomie, histoire de se mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année, vous avez pu déguster, vin chaud, champagne, huîtres, foie gras, préparés par l'Amicale de pétanque Vétrazienne ou encore les rissoles des Amis du four... inévitables pour se réchauffer avec ces températures polaires !



Vendredi soir, après le discours de Monsieur le Maire, à la nuit tombée, la star du jour, le Père Noël, tant attendu par les nombreux enfants venus à sa rencontre, est arrivé sur un traîneau tiré par des ânes, l'occasion pour petits et grands de passer sa commande en direct. Il n'a pas chômé, puisqu'il est également revenu le samedi !

Une tombola était organisée, nous tenons à remercier tous les exposants qui nous ont généreusement offert les lots. Pour cette année encore, ce rendez-vous était une parenthèse magique au milieu de contraintes sanitaires pesantes pour tous, nous vous donnons rendez-vous à la fin de l'année pour une édition 2022 que nous espérons plus « légère ».

COLIS DE FIN D'ANNÉE DES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Vétraz-Monthoux place, notamment, le bien-être des personnes âgées au cœur de ses actions. Cette année, les colis de fin d'année ont été distribués courant décembre et début janvier par les membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Deux permanences se sont tenues les 7 décembre sur le Marché et le 11 décembre à la Maison des Associations. 246 colis ont été offerts représentant un colis par foyer.

Ensuite, 138 colis ont été livrés au domicile aux personnes qui ne pouvaient pas se déplacer.

LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL, UNE TRADITION À ENTREtenir.



Ce jeune homme est venu récupérer le colis de ses grands-parents.



Colis livré à M^{me} MAJEWSKI par Julie GUILLARME dans le cadre du Service National Universel.



MA COMMUNE EN IMAGES

Les élu(e)s de la commission « communication et culture » lancent le premier concours de photos, pour valoriser la commune à travers le regard que portent sur elles, ses habitants.

Quoi de mieux que la photographie pour figer des instants de nos vies ?

À partir du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2022, sortez vos appareils et sollicitez votre créativité pour participer à notre premier concours de photos sur le thème : « **Le printemps sous toutes ses formes** ».

Que vous soyez professionnels ou amateurs, le concours propose plusieurs catégories, vous trouverez forcément votre place.

L'avènement de l'ère du numérique a rendu possible au plus grand nombre, l'accession à la photographie. Un simple téléphone portable peut vous faire entrer dans le monde de la photographie et aimer cet art.

Les réseaux sociaux jouent également un rôle non négligeable dans le partage d'images et l'échange avec les autres ; ce sont finalement des concours de photos perpétuels.

Dans un monde comme le nôtre où il est facile de se laisser dépasser par les événements et le stress : faire de la photo aide à ouvrir les yeux sur notre quotidien, notre environnement, et permet de regarder les choses autrement tout en se les appropriant.

Le jury sera composé de M. le Maire, de membres de la commission, d'un photographe et de votre participation à toutes et à tous via nos réseaux sociaux.



Le bulletin d'inscription et règlement du concours sont téléchargeables sur www.vetraz-monthoux.fr ou disponibles à l'accueil de la mairie.

À VOS APPAREILS

- ☑ Concours de photographies
- ☑ Du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2022
- ☑ Thème : Le printemps sous toutes ses formes.
- ☑ Ouvert aux amateurs et aux professionnels



L'ACCUEIL DES CHIENS À VÉTRAZ-MONTHOUX

La civilité appliquée aux tous.

La population de Vétraz-Monthoux ne cesse de croître, y compris celle de nos compagnons à quatre pattes ! La commune les accueille en mettant en place des distributeurs de sacs à crottes.

À cet égard, il est important de rappeler que le ramassage de leurs déjections est l'affaire de leurs maîtres et ne revient pas aux services de propreté de la mairie : la loi sur les déjections canines assimile ces abandons au dépôt d'ordures sauvages, constitutif d'une infraction pénale.

PLEIN DE BONNES RAISONS POUR RAMASSER IMMÉDIATEMENT LES CROTTES DE CHIEN

Les déjections canines constituent une nuisance visuelle et olfactive. Mais aussi, elles participent à la dégradation du cadre de vie, souillent les espaces publics ouverts notamment aux jeux des enfants, entraînent des risques de salissure, de glissade et de chute ; représentent un coût élevé de nettoyage. Enfin, elles contiennent parasites fécaux, microbes et agents pathogènes transmissibles à l'Homme et aux autres animaux domestiques : et cela, **quelles que soient la taille du chien et celle de ses cadeaux**.

Il faut tordre le cou à l'idée fautive QUE les CROTTES se déposent dans les espaces verts ou qu'elles ont des vertus écologiques : au contraire, elles mettent en danger la santé des agents chargés de l'entretien de ces espaces et qui les dispersent avec les engins de tonte.

L'abandon des déjections reste autorisé dans les caniveaux.

QUELLES OBLIGATIONS ?

Le Maire de Vétraz-Monthoux a défini par arrêté 2010/075 les obligations des chiens en promenade. Ils doivent être **identifiables**, munis d'un collier et d'une plaque indiquant nom et adresse de leur maître ; **tenus en laisse**, courte pour éviter les accidents ; les maîtres doivent procéder à l'**enlèvement immédiat** de leurs déjections et sont tenus d'avoir avec eux le **matériel de propreté** nécessaire ; enfin, les espaces verts de la commune, les aires de jeux, le monument aux morts, les écoles, le cimetière, le stade de football, le parc de Haut-Monthoux leur sont **interdits**.

QUELLES SANCTIONS ?

Les contrevenants s'exposent à une amende de 35€ par déjection abandonnée, de 135 € en cas de divagation, voire de 135 € pour non-respect d'un arrêté municipal.

Si la politique de la commune est de privilégier la sensibilisation, comptant sur la bonne volonté et l'éducation de leurs maîtres, elle n'exclut pas de recourir à des mesures plus répressives : l'amende pour déjection peut être portée jusqu'à 450 €.

DE BONNES PRATIQUES...

Outre le respect de la réglementation, il est recommandé de laisser en vue (sur la laisse) les sacs à déjection, afin que la Police Municipale n'ait pas à les contrôler.



N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Police Municipale : 04 50 37 02 56.



PRÉVENIR LES CHIENS DANGEREUX

À Vétraz-Monthoux, le nombre de chiens dangereux en augmentation a vu se multiplier les cas de morsures de promeneurs et même un cas d'attaque mortelle d'un autre chien.

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens de 1^{re} et 2^e catégories.

► La première catégorie correspond aux chiens d'attaque, de type Staffordshire terrier (pitbulls), Mastiff (Boerbulls), ou Tosa.

► La deuxième catégorie correspond aux chiens de garde ou de défense, de type American Staffordshire terrier, Rottweiler, ou assimilables par leur morphologie à ces races.

Le maître d'un chien classé en 2^e catégorie ou en 1^{re} catégorie a des obligations :

► S'assurer de son identification par tatouage ou puce électronique.

► être titulaire d'un permis de détention, délivré en mairie. Il nécessite la présentation de justificatif d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{re} catégorie), d'attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents, et d'évaluation comportementale.

► Ces éléments étant reportés dans un passeport vétérinaire.

► Tenir impérativement le chien en laisse et muselé.

Le défaut de permis est passible de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.

Des restrictions de détention et de circulation existent : mineurs, majeurs sous tutelle, personnes condamnées pour crime ou violence ou dont la garde d'animaux a été retirée par jugement.

L'accès aux transports en commun, aux lieux publics et les locaux ouverts au public, en dehors de la voie publique est interdit, ainsi que leur voyage en avion et le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs.

CHIENS ERRANTS ET MORSURES

Les chiens errants (de toute race) sur la voie publique doivent être signalés sans délai et seront ramassés par le Refuge de l'Espoir d'Arthaz, compétent pour le ramassage des animaux errants sur le territoire de l'agglomération.

Tout cas de **morsure** doit être signalé par le propriétaire, sinon la victime.

Le chien sera soumis à une surveillance exigeant plusieurs évaluations comportementales ; à l'issue desquelles le Maire peut contraindre le propriétaire à suivre une formation d'aptitude - et à défaut, ordonner le placement du chien en dépôt. Le caractère dangereux d'un chien tient d'abord à son éducation : ne négligez pas les cours de dressage, qui permettent de les maîtriser plus facilement et de les sociabiliser.

LE MARIAGE, MOMENT FESTIF ET RÉPUBLICAIN

Une charte à signer pour les futurs mariés



La célébration d'un mariage civil en mairie est toujours un moment important et d'une grande émotion symbolique, pour les jeunes mariés comme leurs invités.

Pour en conserver un souvenir heureux et que celle-ci ne soit pas assombrie par des débordements le jour de la cérémonie, la pratique a amené la commune à rédiger une charte des mariages.

Cette charte est portée à la connaissance des futurs mariés lors des rencontres préparatoires, elle leur est expliquée et il leur est demandé de la signer. Elle permet de concilier la solennité et le respect du cadre républicain avec la convivialité attendue de l'événement : afin que le mariage soit civil dans les deux sens du terme.

Les principes de laïcité du mariage civil, de neutralité républicaine et de l'inter-

diction de tout drapeau ou étendard sont rappelés et le silence est exigé pendant la lecture des articles du code civil.

Un rappel est fait sur la nécessaire ponctualité de l'ensemble de la noce, qui ne doit pas perturber la célébration d'autres cérémonies le même jour - et peut entraîner un report de date en cas de retard trop important.

Le jet de riz, de pétales et de confettis est interdit durant et après la cérémonie, à l'intérieur comme à l'extérieur de la mairie, de même que l'utilisation de fumigènes ou de pétards. Le vol de drone ou de ballons est soumis à autorisation.

Enfin, pour faciliter le stationnement et ne pas obstruer la circulation, le parking de la mairie est mis à la disposition des participants.

#NOUVELLEARRIVEE



Communiquer est devenu un impératif incontournable pour toutes les collectivités et ne constitue pas, comme on pourrait le penser, une activité réservée aux plus grandes d'entre elles.

Dans le cadre d'une réorganisation et d'une optimisation du service communication, événementiel et culture, Malika Pellevat a pris la responsabilité de ce dernier, le 3 janvier 2022.

Après douze années en charge de la communication et des événements au sein de la commune de Fillinges, elle a souhaité se tourner vers une plus grande collectivité tout en restant dans un environnement à taille humaine. Elle est l'interlocutrice pour coordonner la communication interne et externe de la commune, aux côtés des élus, des différents services municipaux et du tissu associatif. Elle est aussi en charge du suivi du plan de communication, du site internet, du magazine et des publications sur nos réseaux sociaux. À ce propos, notre profil Facebook a évolué depuis le mois de janvier pour se transformer en Page Facebook, retrouvez-nous désormais sur *Mairie Vétraz-Monthoux* ainsi que sur Instagram.



Mairie Vétraz-Monthoux

RÉUNIONS DE QUARTIER « PROCHE DE VOUS »

Parmi les engagements de campagne de l'équipe conduite par Patrick ANTOINE figure en bonne place la tenue de réunions de quartier pour aller à la rencontre des citoyens.

Malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire, 3 réunions ont eu lieu dernièrement :

► Au centre-bourg où de nombreux projets vont venir dynamiser cet espace : futur groupe scolaire, installation de nouveaux services à l'étude (espace médical pluridisciplinaire, pôle petite-enfance, espace ados...), développement de l'offre commerciale, aménagement pour apaiser et sécuriser l'espace (modes doux, voitures...), augmentation de la fréquence du transport public...

► À Bas-Monthoux (secteur école Françoise-Dolto) où des projets structurants sont en préparation (futur collège, future ligne de transport collectif en site propre, maîtrise de l'impact visuel des publicités), engagé (future mairie) ou encore d'ores et déjà réalisé (voie verte).

► À Collonges (secteur école Le Petit Prince) où les riverains ont été invités à rencontrer les élus le samedi 12 mars dernier, pour prendre connaissance, entre autres, de l'aménagement de voirie prévu (sécurisation des flux, stationnements).



Saisissez l'occasion de venir rencontrer le Maire et son équipe pour aborder des questions liées à votre quartier !

Renseignements sur :
www.vetraz-monthoux.fr
 Mairie Vétraz-Monthoux



Au centre-bourg, mardi 21 septembre 2021.



A Bas-Monthoux, secteur école Françoise-Dolto, samedi 4 décembre 2021.

Karine B coiffure
 Mardi, mercredi 8h30-12h30
 et 13h30-18h30
 Jeudi et vendredi 9h-12h
 et 13h-19h
 Samedi 8h-17h

Karine Betti
 coiffeur créateur
 4 Les Places
 74100 Vétraz-Monthoux
 04 50 04 80 62

ALVES
 STORES & FENÊTRES
 04 50 94 64 64
 contact@alves-stores.com
 www.alves-stores.com



L'US VÉTRAZ, CLUB FORMATEUR

Et de 5 ! Oui, oui, l'US Vétraz est le seul club de football du District Haute-Savoie Pays de Gex à avoir obtenu 5 Labels FFF consécutifs. Quelle fierté ! Nous remercions infiniment tous les acteurs de cette remise officielle qui s'est déroulée le 2 octobre dernier. Le club avait l'honneur de recevoir notamment Pascal PARENT (Président de la Ligue), Denis ALLARD (Président du District), Cyril PELLEVAT (Sénateur), Virginie DUBY-MULLER (Députée), Michelle AMOUDRUZ (Maire-honoraire), Monsieur le maire, Patrick ANTOINE, et de nombreux partenaires locaux. Un événement à la hauteur du travail accompli par l'équipe éducative, depuis 2008.



D'ailleurs, le club sert aujourd'hui d'exemple lorsqu'on évoque la rigueur, le dévouement et l'organisation. C'est une machine dont les rouages sont désormais bien huilés, car elle est dotée d'une équipe technique qualifiée, fidèle et généreuse. Un immense MERCI à tous les éducateurs, dirigeants, joueurs, salariés et bénévoles qui font des valeurs du club le fil rouge de leur implication : Respect, Responsabilité, Qualité, Convivialité et Innovation.

En parlant d'innovation, l'US Vétraz a maintenant sa mascotte, une nouveauté 2021 inédite sur le bassin annemassien ! Elle fait fureur auprès des petits comme des grands chaque fois qu'elle se montre.

Nous recherchons toujours de nouveaux éducateurs, confir-

més ou non, pour optimiser la transmission des valeurs essentielles au travers de la pratique du football et accueillir davantage d'enfants. Le club est en mesure d'assurer un cursus de formations fédérales et vous accompagne dans votre projet personnel (bénévolat, service civique, contrat d'apprentissage...).

En parallèle de son activité principale tournant autour des compétitions fédérales, l'US Vétraz interagit avec les 3 écoles de la commune sur des temps périscolaires. Une façon pour le club de faire découvrir l'activité et l'association en priorité au public vétrazien. Au regard du succès que connaissent ces interventions, la famille de l'US Vétraz risque de s'agrandir encore l'année prochaine... Nous conseillons aux futurs adeptes du ballon rond de participer au prochain stage pour se familiariser avec le contexte, l'activité et l'équipe éducative. En voici les dates : du 18 au 22 avril 2022. C'est l'occasion d'essayer, avant de nous adopter ! Il y aura également 2 stages durant l'été : du 11 au 15 juillet et du 22 au 26 août 2022.

Les inscriptions pour la saison prochaine démarreront mi-juin. Vous pouvez prendre contact avec le club à partir du 10 mai 2022.

L'US Vétraz met toujours au cœur de ses actions, la valorisation de la commune et ses acteurs. La collaboration inter-associations est un levier essentiel pour unir les forces, en mutualisant les moyens. Ce sera notre cheval de bataille pour les mois à venir, pour contribuer, autant que possible, au rayonnement de Vétraz-Monthoux.

CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Présidente de l'association : PUGET Eve

☎ 06 14 62 27 44

✉ puget.eve@gmail.com

EN PISTE AVEC IMAGINE !

Chacun porte en lui un potentiel de créativité, l'association propose plusieurs stages. Le théâtre et la découverte des arts circassiens sont des outils pédagogiques qui stimulent les capacités d'expression et de communication chez l'enfant.

Stage de Cirque Jonglerie

Les Saltimbanques

Du mardi 19 au vendredi 22 avril 2022.

Découverte des balles qui jonglent, des foulards qui volent, des assiettes qui tourbillonnent, d'une boule qui roule, des échasses qui marchent, des pédalos rigolos, etc. Prendre conscience de son corps et de l'espace, transmettre et faire découvrir le partage, l'échange, la rencontre de l'autre, la dextérité de l'enfant. Découverte et création artistique à travers les objets ludiques du cirque.

Tarifs : 70 € adhérent-e (+ 10 € d'adhésion à l'Association)
Intervenante Sophie Duchene, Compagnie Rouge Paillette

Informations : www.theatre-imagine.fr

Groupe 1 | enfants 6/7 ans : de 14h à 15h30

Groupe 2 | enfants de 8 ans et plus : de 15h45 à 17h15

SPECTACLE : le vendredi 22.04 | Retour du groupe 1 à 18H

Lieu : Maison des associations 5, route du stade, Vétraz-Monthoux.

ET TOUJOURS LA SECTION THÉÂTRE QUI POURSUIT SES ACTIVITÉS

À tous les âges de la vie, l'apprentissage du théâtre est une invitation à la découverte de soi et des autres, l'association propose un stage d'éveil théâtral pour Petits comédiens en herbe, de 4 à 6 ans : « MES ÉMOTIONS : ces drôles de copines ! »

Du mardi 19 avril au vendredi 22 avril 2022 - de 10h à 11h30 à la maison des associations. 46 € (+ 10 € d'adhésion à l'Association).

Seul l'envoi du bulletin et du règlement, une semaine avant le début de l'activité valide l'inscription. Application des mesures sanitaires en vigueur à la date de l'activité et remboursement en cas d'annulation.



LES ANCIENS COMBATTANTS S'OUVRENT AUX SYMPATHISANTS

L'association des anciens combattants aimerait qu'après eux l'Histoire reste dans les mémoires.

L'Union Fédérale de Haute-Savoie a décidé de clore son activité en tant que telle, et d'adhérer à l'UNC 74 en 2022. Présidée par Hubert BORNENS, UNC 74 regroupe plusieurs milliers d'hommes et de femmes au sein de 115 associations locales, dont l'esprit et l'action reposent sur une volonté d'union, de solidarité, de paix et de responsabilité et de citoyenneté. Elle a pour but de regrouper l'ensemble des générations.

Dimanche 5 décembre 2021, sur l'invitation du Maire d'Annemasse, le Square AFN situé à l'angle de la route des Vallées et de la rue des Glières à Annemasse a reçu la cérémonie de « la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie ».

Depuis plusieurs années, les Anciens Combattants de Vétraz-Monthoux répondent présents, autour de leur président Jean Roguet. Guy Lambelet, correspondant aux armées, représentait la municipalité de Vétraz-Monthoux. Un rassemblement émouvant au cours duquel tous les noms des disparus lors des conflits de 1952 à 1962 ont été cités.

Les effectifs des anciens combattants sont en diminution, l'association ouvre en ce début d'année 2022, une section aux « sympathisants » pas seulement aux combattants ou actuels, désireux de s'engager personnellement au titre du devoir de mémoire.



« RISSOLADES »... DES AMIS DU FOUR

Nouveau départ pour l'association, avis aux boulangers amateurs, les amis du four recrutent !

Le 18 décembre 2021, les Amis du four ont participé au marché de Noël organisé par la Mairie. Nous avons confectionné 600 excellentes rissoles faites dans la tradition locale.

Les gourmands se sont régalés et à 14 heures tout était vendu. Promis, nous en ferons plus l'année prochaine.

Nous remercions la mairie pour le prêt de la cuisine à la maison Albert Roguet pour la confection de nos rissoles et pour leur contribution à la réussite de cette journée fort appréciée.

Lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2021, Mouslim Benjelloun a laissé la présidence de l'association à Didier Camus. Merci Mouslim pour ton investissement dans l'association.

Les Amis du four sont ouverts à de nouvelles adhésions et nous cherchons également un boulanger bénévole pour soulager notre boulanger actuel occupé à d'autres projets.

Notre activité a repris le dimanche 20 mars 2022 pour la journée de printemps.

Pour les Amis du four :
Marguerite et Sylviane



NOUVELLE ASSOCIATION SUR LA COMMUNE

Cette association a pour objet d'accompagner et de mettre en relation les personnes qui vont s'engager ou qui vivent un parcours de procréation médicalement assistée (PMA).

Née de la rencontre de 4 femmes, l'association Parcours PMA et Nous – Écoute et Soutien, a été créée sur la Commune de Vétraz-Monthoux le 9 décembre 2021.

Parce que les fondatrices ont elles-mêmes vécu, il y a quelques années, un parcours de PMA qu'elles ont trouvé éprouvant, moralement et physiquement, elles ont souhaité mettre en place des propositions pour écouter, rencontrer et soutenir toutes les personnes qui vivent des difficultés à devenir parents.

Au travers de différents moments tels que :

- ▶ conférences de professionnels, abordant des thèmes précis et des informations,
- ▶ stands et salons
- ▶ groupes de parole,

Les membres de l'association souhaitent, en dehors de l'espace médical, créer du lien, permettre de rompre la solitude, de pouvoir dire ce qui est vécu ou mal vécu.

Ces propositions s'adressent aux personnes qui désirent venir seules, en couple ou pour celles qui souhaitent tout simplement mieux comprendre ce parcours afin de soutenir des proches.

Si vous êtes intéressé.e.s, vous pouvez devenir adhérent et soutenir l'association en nous contactant :

parcoursmaetnous@gmail.com



Suivez notre actualité :

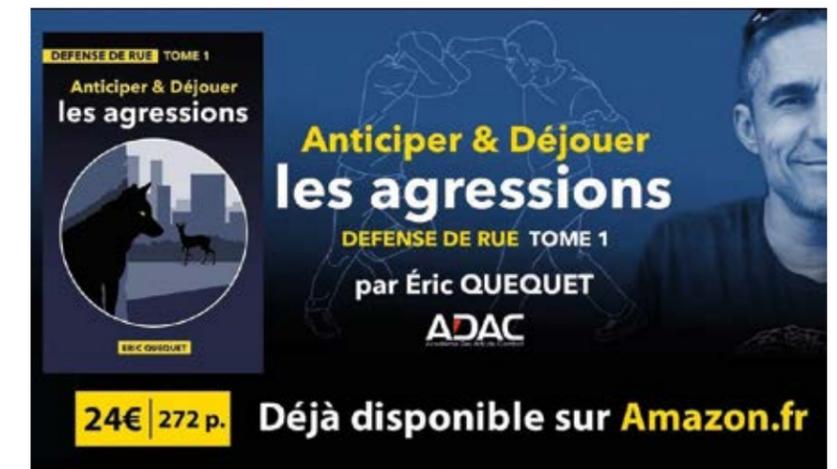
- « Amazon training Vétraz Adac »
- « Vétraz Adac Haute Savoie »
- www.vetraz-adachautesavoie.fr
- www.adacfrance.com
- 06 76 77 74 84

VÉTRAZ ADAC HAUTE-SAVOIE SELF-DÉFENSE ET SPORTS DE COMBAT

Vétraz Adac Haute-Savoie vous propose 4 disciplines enseignées par un staff de 10 moniteurs diplômés fédéraux :

- ▶ La savate boxe française, boxe pieds-poings à partir de 13 ans
- ▶ La défense de rue, self-défense mixte
- ▶ Le kid's training, self-défense adapté aux enfants de 7 à 12 ans (Activité suspendue en 2022)
- ▶ L'amazon training, self-défense adapté à un public exclusivement féminin à partir de 16 ans
- ▶ Cours privés self-défense féminine à domicile : 06 76 77 74 84 francoisvadala1@gmail.com

Des stages et des formations sont proposés tout au long de la saison.



L'ATELIER FILS & PATCH

Entrer dans le monde des fils et des tissus pour exprimer sa créativité

Échos de « l'atelier de Noël 2021 » qui reviendra en 2022 : les participantes ont pu confectionner avec nous, Père Noël en 3D, hiboux à poser, suspensions étoile, pochons en origami et porte-clefs chat.

Les participants ont emporté les tutos pour le plaisir d'en confectionner d'autres à la maison !

Fils & Patch s'anime :

Tous les lundis après-midi de 13h30 à 17h00
Salle du Môle – Maison des Associations
Vétraz-Monthoux

Pour en savoir plus, contactez-nous :

filsetpatch74@free.fr





RÉSURGENCE DU KIOSQUE DE LA COLLINE

Après 2 longues années d'inactivité, VÉTRAZ MUSIQUE est heureux de vous annoncer le retour de notre orchestre d'harmonie sur la scène vétrazienne.

Tous les bouleversements imposés à l'association (déménagement, scission d'avec l'école de musique, démissions simultanées du chef de musique et du président, pandémie) n'auront pas eu raison de notre envie de musique. Notre nouvelle structure se met doucement en place tout comme le nouveau partenariat avec le conservatoire d'Annemasse aggro.

Le Kiosque de la Colline a enfin donné son premier concert depuis 2 ans ! Le 16 janvier dernier, à l'église de Vétraz-Monthoux, VÉTRAZ MUSIQUE organisait un concert caritatif au profit de l'Association « Passerelle Savoie-Bé-nin ». En 1^{re} partie : la prestation très applaudie d'un jeune duo : Les « 2 Ys and Berry » dont l'une des musiciennes, Mallaury Martins, a été élève de notre école de musique pendant plus de 5 ans avant de continuer sa formation à la Haute École de Musique de Genève.

En 2^e partie, les musiciens du Kiosque ont joué avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir, un programme varié, devant un public restreint mais visiblement heureux de retrouver la musique en concert à Vétraz.



Le Kiosque vient d'accueillir 6 jeunes musiciens issus de l'école de musique (Amandine, Carolina, Garance, Lola, Quentin, Rashan). Ils se sont immé-

diatement intégrés à l'harmonie et il ne fait aucun doute que l'orchestre va continuer à progresser. Si de votre côté, vous désirez aussi rejoindre notre groupe, n'hésitez pas à contacter Quentin Bruges-Renard, notre chef.

Vos prochains rendez-vous avec le Kiosque auront lieu

- ▶ le samedi 30 avril (11h00) à la fête des Plantes à Vétraz,
- ▶ le samedi 28 mai (20h30) lors de notre Concert de printemps à la Maison communale A. Roguet
- ▶ le 21 juin pour la fête de la musique.

Nous espérons sincèrement vous retrouver à l'un de ces rendez-vous.

Le Comité de Vétraz-Musique

SPORT



UNE VÉTRAZIENNE AUX JEUX OLYMPIQUES



Au JO de 2018 elle était la sixième femme dans l'histoire de l'Irlande à concourir aux Jeux d'hiver.

La commune de Vétraz-Monthoux est fière de soutenir une jeune vétrazienne qualifiée pour trois épreuves des Jeux Olympiques de Beijing qui ont eu lieu du 4 février au 20 février 2022. Tess Arbez, 24 ans, est habitante de Vétraz-Monthoux depuis 2011, il s'agit de sa seconde participation aux JO, après ceux de Pyeong Chang (Corée du Sud) en 2018, où elle avait terminé 46^e du slalom et 50^e du géant. Franco-Irlandaise Tess est membre de l'équipe Olympique d'Irlande en ski alpin. Elle a concouru en Slalom, en Géant et en Super-G. Tess entretient en quelque sorte le lien de sa famille avec les Jeux olympiques d'hiver puisqu'elle est la petite-nièce du regretté Maurice ARBEZ qui a participé aux JO de 1968 à Grenoble en saut à ski. Elle est membre du Team Orsat, basé à Brides-les-Bains, dont 7 athlètes étaient présents aux JO à Beijing.

Elle a précédemment participé à plusieurs Championnats du monde : à Beaver Creek aux USA en 2015, à Saint-Moritz en 2017, à

Are en Suède en 2019, ou encore à Cortina d'Ampezzo en 2021 où elle prend une très belle 38^e place en Géant. Tess est la première Irlandaise à courir dans une épreuve de vitesse au JO d'hiver.

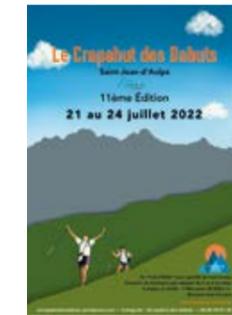
Après cette parenthèse internationale, Tess reprend sa vie d'étudiante, en 3^e année de Bachelor en Sciences Biomédicales à la Faculté de Médecine à l'Université de Genève et bien évidemment ses entraînements de ski le week-end.



Monsieur le Maire et ses adjoints l'ont accueillie le lundi 14 février en mairie, à son retour, pour la féliciter et saluer ses performances. Pour l'occasion, la mairie a pris les couleurs de l'Irlande le temps d'une soirée !

À VOS BASKETS !

Serez-vous prêts à vous lancer dans une aventure incroyable ?



Photographe à Vétraz-Monthoux depuis 1995, d'abord route de Bonneville, Chemin des Cèdres au carrefour de l'Europe et maintenant route de Livron, Jean-Luc Pottier est un sportif passionné. Il relève le défi cette année de relancer, après 22 ans d'absence, le « crapahut des dahuts ».

Il s'agit d'un défi sportif de haut-niveau bien sûr, dans la douleur mais dans le bonheur !

Le plaisir de pouvoir pleinement profiter des merveilleux paysages, sans se soucier des impératifs de portages et d'intendance !

Au programme : l'esprit d'équipe, la convivialité, l'ambiance chaleureuse sur le bivouac et le respect de la nature. Un bivouac sous tentes est prévu, les feuilles de routes sont remises le soir au point infos et un ravitaillement tous les 10 km est organisé.

LANCEZ-VOUS !

En solo ou par équipes de 2 ou 4 pour coureurs et marcheurs de très haut-niveau.

4 jours de course pédestre en montagne et en étoile - 200 participants maximum

Total : 171,66 km / 9,637 m D+ / 9,751 m D- / 19,388 m total D

1^{re} étape : 35,90 km / 1,863 m D+ / 1,842 m D- / D totale : 3,705 m

2^e étape : 50,76 km / 2,718 m D+ / 2,849 m D- / D totale : 5,567 m

3^e étape : 46,00 km / 2,634 m D+ / 2,638 m D- / D totale : 5,272 m

4^e étape : 39,00 km / 2,422 m D+ / 2,422 m D- / D totale : 4,844 m

Camp de base : Saint-Jean D'Aulps, départs et arrivées tous les jours depuis la commune

PLUS D'INFO

[inouk organisation evenements.wordpress.com](https://inoukorganisationevenements.wordpress.com)

lecrapahutdesdahuts.wordpress.com

crapahut.des.dahuts

06 85 20 51 42

HOMMAGE À DELPHINE

La Commune a perdu un de ses agents. Delphine nous a quittés en ce début d'année après avoir passé près de 15 années au service de la collectivité.

La carrière de Delphine a débuté à Vétraz-Monthoux en 2007 en intégrant l'équipe d'animation de la Commune et après avoir fait une partie de sa scolarité dans les établissements scolaires de Vétraz-Monthoux. Présente dès la création du Centre de Loisirs, elle a pu suivre l'évolution et l'important développement du service animation. C'est en 2012 que Delphine a quitté « le terrain » pour des missions plus administratives : toujours dynamique et porteuse de projets, elle a su proposer au service des idées novatrices de sorties ou d'événements et avait en charge la rédaction des comptes rendus de réunions d'animateurs.



Tout au long de son parcours professionnel, Delphine n'a eu de cesse d'apporter dynamisme, optimisme et joie de vivre, tant aux enfants qu'aux collègues qui ont apprécié ses qualités professionnelles et humaines. Delphine était toujours prête à faire de nouvelles rencontres, ayant à cœur de tisser des liens entre les personnes.

Vétrazienne investie, Delphine s'impliquait activement, en parallèle de son activité professionnelle, dans différentes associations relatives au handicap, à l'échelle de l'agglomération.

Delphine avait 37 ans. Les services municipaux ainsi que l'ensemble du conseil municipal présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

QUAND LA GOURMANDISE VIENT À NOUS

Le vélo gastronomique débarque sur la commune ! Aigüisez vos papilles avec ce vélo et un peu d'ingéniosité.



Rencontre avec une Vétrazienne qui a plus d'un tour, de pédale, dans son sac. « Pic ô Crêpes », c'est le nom de la p'tite crêpière créée par Florence qui orne le tripoteur avec lequel la jeune femme se déplacera à partir du mois d'avril pour proposer ses diverses variétés de crêpes sucrées et salées.

« J'ai choisi la vente ambulante parce que ça a un côté hyper sympa, on rencontre plein de gens et je me suis orientée vers les crêpes parce qu'elles sont associées à l'enfance, convoquent les souvenirs et se déclinent à l'infini ».

Le tout réalisé essentiellement avec des produits bio et faits maison. En plus des rendez-vous hebdomadaires, Pic ô Crêpes proposera également ses services pour les événements, les anniversaires, les festivals...

Dès le mois d'avril vous pourrez suivre toute son actualité sur sa page  et la contacter au 06 62 91 82 75.

Bienvenue dans nos rues !



[INTERVIEW]

RENCONTRE AVEC UN RÉEL PASSIONNÉ DU MONDE VIRTUEL

LE MAG : « Qui êtes-vous ? »

JORIS VALLIER (JV) : « Je m'appelle Joris VALLIER, 32 ans, je suis concepteur de sites Internet et graphiste autodidacte. J'ouvre mon entreprise en 2020. »

LE MAG : « Vos études ? »

(JV) : « Émerveillé des possibilités qu'offre internet depuis l'époque des modems 56k, de Caramail et des conversations sur MSN, je n'ai cessé d'apprendre et de m'autoformer sur l'informatique au sens large. Je passe un BAC « STG option informatique GIS » complété d'une option arts plastiques ; je découvre ma fascination pour le graphisme et la programmation Web.

Par manque de moyens financiers, je ne peux poursuivre mes études dans le domaine de la communication virtuelle. Je commence à travailler chez un artisan peintre... »

LE MAG : « Votre parcours professionnel ? »

(JV) : « Après quelques mois chez cet artisan, j'obtiens un CAP de plâtrier peintre, effectue 10 ans de carrière en tant que peintre décorateur dont 4 années à mon compte.

Pour autant, je ne délaisse pas la programmation et le Web-design. Je me forme avec assiduité pendant mes loisirs aux différents arts graphiques et à la programmation Web.

Je crée aussi quelques sites internet pour des connaissances. Ainsi, continuant d'évoluer mes compétences en autodidacte. Mes veilles technologiques s'axent essentiellement sur les nouvelles techniques et tendances actuelles du Web. Ayant en tête le projet de construire des sites internet, je crée ma micro-entreprise, élabore mon site de présentation, prospecte pour mettre en place ma société et lancer cette activité. »

LE MAG : « Pourquoi faire appel à vous ? »

(JV) : « De nature consciencieuse, je suis très soucieux de ma qualité de travail, je gère les projets de mes clients avec la plus grande attention. Nous échangeons avant et tout au long de la conception pour que leur site soit le plus fidèle à leurs attentes (en espérant même au-delà), techniquement

et graphiquement. Conscient que leurs projets sont les réalisations qui représentent mon savoir-faire, je traite chaque création de site (ou refonte) avec passion, comme peintre le ferait avec son tableau. Je m'applique à respecter des délais de livraison courts. Je livre les sites clé en main, avec formation à son utilisation si le projet le demande et vérifie le bon fonctionnement dans le temps (contractuellement ou non) des sites réalisés (je reste attaché à mes réalisations). »

LE MAG : « Quelle est votre vision de l'avenir numérique ? »

(JV) : « Je pense que c'est l'avenir ; il y a eu historiquement l'ère industrielle et ses révolutions...je dirais qu'aujourd'hui nous sommes tout juste entrés dans l'ère numérique et que beaucoup d'évolutions nous y attendent. Aujourd'hui, une entreprise sans présence sur Internet a de moins en moins de chance de rester visible. C'est presque devenu une obligation et non plus un luxe. Le numérique est pour moi notre avenir, beaucoup de positif est à venir grâce au numérique, notamment en médecine et en écologie. Internet est le vecteur d'évolution du numérique qui va accélérer le processus de développement des pays

les moins aidés par l'accès universel des connaissances et le partage mondial de la culture.

J'ai une vision radieuse pour le futur du numérique... »

« La curiosité mène à tout : parfois à écouter aux portes, parfois à découvrir l'Amérique. »

José Maria Eça de Queiros



06 21 81 95 90

philippe.mure@yahoo.fr

5 impasse des Violettes - 74100 Vétraz-Monthoux

www.philippemure-peinture-annemasse.fr

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLLÈGE À VÉTRAZ-MONTHOUX

Le Département de la Haute-Savoie, Annemasse Agglo et la commune de Vétraz-Monthoux ont noué un partenariat pour la construction d'un nouveau collège sur l'agglo à horizon 2025.

Ce projet, situé sur le secteur de Bas-Monthoux (lieudits « Les Petits Prés » / « Les Prés du Nants »), aura une capacité d'environ 700 élèves et des équipements annexes (logements de fonction, locaux techniques, équipements sportifs associés et aménagements associés).

OÙ EN EST-ON ?

La phase de concertation s'est tenue du 7 octobre au 8 novembre 2019. Elle avait pour objectif :

- ▶ d'informer de la mise en œuvre du collège et ses équipements annexes, et des enjeux du projet ;
- ▶ de présenter à la population le scénario envisagé par les collectivités partenaires pour permettre au plus grand nombre de comprendre le projet ;
- ▶ de permettre au plus grand nombre de s'exprimer sur le projet.

S'en est suivie une période au cours de laquelle ont été menées des études.

Nous entrons maintenant dans la phase d'enquête publique qui regroupe 4 sous-dossiers :

- ▶ La déclaration d'utilité publique
- ▶ L'enquête parcellaire
- ▶ La mise en compatibilité du PLU
- ▶ L'autorisation environnementale unique (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, dérogation espèces protégées)

L'enquête publique se déroulera du 21 mars au 22 avril 2022 avec 3 permanences qui auront lieu au salon des mariages de la mairie de Vétraz-Monthoux :

- ▶ Lundi 21 mars 2022 de 8 h 30 à 11 h 30
- ▶ Mardi 12 avril 2022 de 15 h 00 à 18 h 00
- ▶ Vendredi 22 avril 2022 de 13 h 30 à 16 h 00

Un dossier complet ainsi qu'un registre d'enquête publique seront mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Vétraz-Monthoux aux jours et heures habituelles d'ouvertures (du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures et le vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures). Ceux-ci seront également mis en ligne sur le site internet d'Annemasse Agglo. Les Vétraziens sont appelés à prendre connaissance du dossier et à formuler leurs observations.





Annemasse Agglo est maître d'ouvrage du gymnase dont le coût prévisionnel s'élève à **9,16 M€ TTC**

Annemasse Agglo se charge de la mise à disposition du foncier pour l'ensemble du site, en mobilisant l'Établissement Public Foncier 74, et veille à la prise en compte des impacts de l'ensemble du projet sur l'environnement.



Le Département est maître d'ouvrage de la construction du collège et le finance à 100 %

Le coût prévisionnel du collège se monte à **28,10 M€ TTC**

La capacité maximale d'accueil du collège est de **28 divisions et 1 ULIS**

BIEN VIEILLIR DANS MA COMMUNE : UNE ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE LES BESOINS DE LA POPULATION



Afin de permettre aux personnes âgées de bien vieillir », il faut inventer de nouvelles solutions et adapter les politiques publiques. Pour cela, les élus d'Annemasse Agglo et de ses 12 communes lancent un sondage auprès de la population pour mieux connaître les besoins actuels et futurs en matière de services et de politiques publiques à destination des personnes âgées.

Du 1^{er} février au 31 mars 2022, chacune des douze communes d'Annemasse Agglo invite ainsi tous les habitants qui se sentent concernés par la question du vieillissement à s'exprimer grâce à un questionnaire accessible depuis leur site Internet ou depuis la page : www.annemasse-agglo.fr/bien-veillir

Durant ces deux mois, chaque commune permettra également à ses administrés de remplir ce document en version papier et proposera des rendez-vous, permanences ou réunions d'information.

Cette enquête comprend quatre volets essentiels de la vie quotidienne :

- ▶ Votre habitat d'aujourd'hui et de demain
- ▶ Votre vie sociale/votre mobilité
- ▶ L'Accès à vos droits
- ▶ La vie communale

Une vingtaine de minutes est nécessaire pour le remplir. Une restitution à l'été. Cette consultation fera l'objet d'une restitution publique dans chacune des communes ainsi que d'une analyse transverse sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Pour tout renseignement, il convient de contacter sa mairie

Le vieillissement de la population : un enjeu de société. Parmi les « trois révolutions (...) qui sont en train de transformer la société », la transition démographique constitue un phénomène mondial. Pour notre territoire, démographiquement encore jeune, cette évolution va cependant

En 2030, Les baby-boomers nés en 1945 auront 85 ans. Et le nombre des 75-84 ans va enregistrer une croissance inédite de 49 % entre 2020 et 2030, passant de 4,1 millions à 6,1 millions.

Source : vie-publique.fr

Pour Annemasse Agglo cela représente entre 2021 & 2026 :
+ 11% des plus de 60 ans
+ 26% des 75 84 ans

Source : portrait des aînés 2020

connaître des augmentations notables. Cette évolution annoncée vers un vieillissement général de la population se doit d'être accompagnée. Et les politiques publiques portées par les collectivités doivent ainsi chercher à anticiper l'adaptation de la société à ce mouvement qui aura un impact certain sur l'équilibre des territoires et des villes.

Il s'agit en effet aujourd'hui de « dépasser les seuls aspects sanitaires et sociaux pour une approche plus globale du vieillissement, approche qui tient compte notamment des différents profils de retraités :

- ▶ le retraité actif, souvent impliqué dans la vie associative ou citoyenne (dès 60-65 ans) ;
- ▶ le retraité fragile, qui commence à avoir des vulnérabilités (dès 75-80 ans en moyenne) ;
- ▶ le retraité en perte d'autonomie (autour de 85 ans).

OUVERTURE DU PORTAIL DE L'EAU

Depuis le 1^{er} mars 2022, vous pouvez effectuer vos démarches liées à votre contrat d'eau sans bouger de chez vous !

Le déploiement du portail de l'eau répond à la volonté des élus d'améliorer le service rendu aux usagers : simplification des démarches, sécurisation des échanges et des paiements, accès à de nouveaux services, contrôler votre consommation en temps réel, etc. Il s'inscrit ainsi dans une volonté de modernisation du service public pour l'utilisateur mais aussi pour les agents : simplification des processus, meilleur suivi des échanges avec les usagers, sécurisation des paiements, etc. Une petite révolution qui vous permettra d'accéder à de nouveaux services n'importe où et n'importe quand depuis votre espace personnel sécurisé. Rendez-vous sur : www.eau.annemasse-agglo.fr



ÉLECTIONS 2022 : LES DATES CLÉS



L'année 2022 sera une année électorale avec deux scrutins prévus au printemps : l'élection présidentielle au mois d'avril, puis les élections législatives au mois de juin.

L'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle est possible jusqu'au mercredi 2 mars pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie. Les cartes électorales seront envoyées fin mars à tous les électeurs.

Pour rappel la carte électorale n'est pas obligatoire pour pouvoir voter. Toutefois, il faut être inscrit sur la liste électorale et présenter sa carte nationale d'identité, son passeport... en cours de validité.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur une liste électorale sur :

www.service-public.fr

Le vote par procuration : à compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune. Toutefois, le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Pour faire une procuration vous devez vous présenter soit au Commissariat de

Police Nationale d'Annemasse ou soit au tribunal judiciaire d'Annemasse.

Attention, pour toute procuration, il faut se munir au préalable de son NNE (Numéro National d'Électeur) ainsi que celui de son mandataire. Ce numéro composé de 9 chiffres se situe sur la carte électorale (ancienne ou nouvelle). Vous pouvez le retrouver également en consultant le module « interroger sa situation électorale » sur :

www.service-public.fr

Une téléprocédure est possible en allant sur www.maprocuration.gouv.fr : l'électeur peut demander en ligne une procuration mais, qui ne le dispense pas de se rendre auprès d'une autorité habilitée aux fins de la vérification de son identité.

La date limite des inscriptions sur la liste électorale pour les élections législatives est le vendredi 6 mai 2022 pour pouvoir voter à Vétraz-Monthoux.

FRONTALIERS, FAITES-VOUS RECENSER !



Dans le cadre de la 49^e tranche de la compensation financière genevoise (CFG), la commune de Vétraz-Monthoux a perçu pour l'année 2021, 3 038 736 €.

Depuis 1973, le canton de Genève reverse annuellement le tiers de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes, intercommunalités et départements de résidence : ce sont les fonds frontaliers. Le montant est proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont chacun bénéficie tous les jours. Pour 2021. Ceux-ci s'élèvent à plus de 326 millions de francs suisses qui seront répartis entre la Haute-Savoie et l'Ain.

Les personnes concernées sont :

- ▶ Les travailleurs français frontaliers ayant une carte de travail ;
- ▶ Les travailleurs suisses domiciliés en France ;
- ▶ Les travailleurs ayant la double nationalité (suisse-française).

Cette déclaration est rapide, ne vous coûte rien et est sans aucun impact sur votre imposition, ce recensement est un acte citoyen.

Retrouvez le coupon à remplir sur notre site internet dans la rubrique « Vos démarches » ou rendez-vous à l'accueil de la mairie.

ÊTRE JURÉ D'ASSISES, C'EST QUOI ?

Dans le système judiciaire français, les jurés désignent les membres des cours d'assises chargés de se prononcer sur la culpabilité des accusés et sur la peine applicable. S'ils font l'objet d'un mode de nomination original, les jurés sont des juges à part entière.

« Le juré d'assises se fonde sur son intime conviction pour faire son choix. »

LES JURÉS TIRÉS AU SORT

Un juré est un citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la cour d'assises, instance de juridiction pénale. Il participe aux côtés des magistrats professionnels au procès des personnes accusées de crime : infraction la plus grave punissable par une peine de prison (homicide volontaire ou viol par exemple).

Pour exercer la fonction de juré d'assises, il est nécessaire d'être de nationalité française et âgé d'au moins 23 ans.

Certaines catégories de personnes ne sont pas autorisées à participer au jugement des crimes, soit en cas d'incapacité : personnes ayant été condamnées pour un crime, majeurs protégés, agents publics révoqués de leurs fonctions ; soit en cas d'incompatibilité de fonctions : membres du gouvernement, parlementaires, magistrats, agents des services de police...

De plus, une personne tirée au sort pour être juré(e) ne peut plus être proposée pendant les 4 ans qui suivent.

DÉSIGNATION DES JURÉS D'ASSISES ET CONSTITUTION DU JURY

Vous avez été tiré(e) au sort pour être juré(e) ? Pas de panique ! Cela ne signifie nullement que vous serez automatiquement appelé(e) à siéger.

Plusieurs tirages au sort savamment orchestrés se succèdent avant d'aboutir à la désignation des jurés qui formeront le jury pour une affaire.

Un 1^{er} tirage au sort est effectué par le Maire sur la liste électorale, en tenant



compte du nombre de noms fixé par arrêté préfectoral. Il transmet la liste dite « préparatoire » à la cour d'assises compétente du département. Cela permet de dresser une liste primaire de 1 884 noms (chiffres 2021).

Un 2^e tirage au sort relève d'une commission spéciale dont le rôle est d'affiner la liste « préparatoire » par l'examen des demandes de dispense (âge, maladie...) et par un nouveau tirage au sort (la liste est réduite à 628 noms - chiffres 2021).

Un 3^e tirage au sort, effectué par le Président de la Cour d'Appel pour chaque session d'assises, désigne les personnes appelées à participer aux audiences.

Le Président procède enfin à un 4^e tirage au sort qui détermine la liste des jurés qui formeront le jury de 12 personnes pour chaque affaire.

LE RÔLE DES JURÉS

Les jurés d'assises siègent aux audiences et participent aux délibérations

à l'issue desquelles ils voteront avec les magistrats, à bulletin secret, sur la culpabilité de l'accusé et, s'il est déclaré coupable, sur sa peine.

Les jurés suivent une courte formation : explication sur la juridiction, présentation de la fonction des jurés, visite d'une prison...

Le juré se fonde sur son intime conviction pour faire son choix.

Parmi les obligations à respecter impérativement :

- ▶ Être impartial, c'est-à-dire indépendant, neutre et objectif
- ▶ Ne pas manifester son opinion
- ▶ Ne pas communiquer avec d'autres personnes sur l'affaire
- ▶ Respecter sur le secret du délibéré (y compris une fois que vous avez cessé d'être juré).

[JOBS D'ÉTÉ]

ET SI JE TRAVAILLAIS DANS MA COMMUNE ?

La période estivale est l'occasion pour les collectivités de proposer une première expérience professionnelle à de jeunes lycéens ou étudiants. Ces renforts utiles permettent d'assurer la continuité des missions pendant les congés d'été avec un impact maîtrisé sur les charges salariales de la commune.

Cela permet, pour nos jeunes Vétraziens, d'exercer souvent leur première activité rémunérée et de découvrir les métiers variés des fonctionnaires territoriaux, par exemple : accueil du public, secrétariat de la police municipale, entretien des bâtiments, espaces verts, voirie, animation périscolaire, archives, communication...



À QUI S'ADRESSENT CES POSTES ?

Prioritairement à de jeunes Vétraziens, de plus de seize ans ; ensuite à ceux qui n'ont pas déjà été embauchés les années précédentes.

Une qualification minimale peut être exigée pour certaines fonctions, comme le BAFA pour les postes d'animation. La rémunération sera égale au SMIC.

COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

Faire une candidature en début d'année sur lettre simple, avec éventuellement un CV, en précisant son attache avec la commune (domicile, celui des parents ou grands-parents) et éventuellement le type d'emploi souhaité.

Les candidatures sont recueillies en mairie jusqu'au 30 avril 2022.

[SANTÉ]

UN NOUVEAU PÔLE MÉDICAL CHEMIN DES ERABLES



Un nouveau cabinet multi-spécialités a ouvert ses portes sur notre commune, 33 chemin des Erables. Cette structure regroupe 8 professionnels de santé. Dans un département, comme le nôtre, confronté à la pénurie de médecins et de professionnels de santé, les projets dans ce domaine répondent à des besoins croissants de la population.

▶ CABINET INFIRMIER

Anne HERVIER, Soraya HENNOUNI, Sabrina CHARRAT

Soins infirmiers à domicile ou au cabinet sur rendez-vous

☎ 06 60 52 97 79

▶ CABINET D'OSTÉOPATHIE

Mélanie REY

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 18h

☎ 06 89 25 52 69

🕒 RDV en ligne sur Doctolib

✉ rey.melanie.osteo@gmail.com

🌐 reymelanieosteo.wixsite.com/my-site-1

📷 rey.melanie.osteo

▶ KINÉSITHÉRAPEUTE

BACILA LIVIUS, conventionné

🕒 RDV en ligne sur Doctolib

☎ 06 71 50 31 11

▶ MÉDECINE GÉNÉRALE,

HOMÉOPATHIE,

MÉDECINE DU SPORT,

MÉSOTHÉRAPIE

Dr Corinne PELLOUX

Consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi sauf mercredi

(Le docteur Pelloux ne reçoit pas de nouveaux patients hormis pour les consultations d'homéopathie.)

☎ 04 50 38 07 31

▶ STUDIO DE REMISE EN FORME

Jessica DA VEIGA COACHING

du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h

☎ +33 7 64 17 26 38

🌐 www.daveigacoaching.com

▶ CABINET DE RÉFLEXOLOGIE

Mathilde PICCOT

Prise de rendez-vous par téléphone ou par e-mail

☎ 06 67 51 53 32

✉ mathilde.reflexologie@gmail.com

▶ HISTOIRE DE SE RETROUVER

HISTOIRES DE VIE

Delphine LETORT

Thérapie psycho-émotionnelle - Psycho-généalogie - Accompagnement de deuil

☎ 06 64 39 98

✉ contact@histoiredeseretrouver.com

✉ contact@histoires-de-vie.com

▶ UNE GOUTTE DE DÉTENTE

ESTHÉTICIENNE

Stéphanie DUPONT

Soins esthétiques uniquement sur rendez-vous

☎ 06 75 10 28 32

✉ unegouttededetente@gmail.com

🌐 www.instagram.com/unegoutte dedetente

L'AGENDA

Certains événements sont susceptibles d'être modifiés voire annulés en fonction du contexte sanitaire du moment. Consultez l'agenda des événements de la commune sur www.vetraz-monthoux.fr

AVRIL 2022

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
conférence sur le handicap discret
par Handiscret
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

DIMANCHE 10
Élection présidentielle 1^{er} tour
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET (BUREAUX 1,2 ET 5)
MAISON DES ASSOCIATIONS (BUREAUX 3 ET 4)

DU 19 AU 22, DE 10H À 12H
Stage de théâtre
pour les « Petits Comédiens en Herbe »
(de 4 à 6 ans)
par Imagine
MAISON DES ASSOCIATIONS

DU 19 AU 22, DE 14H À 18H
Stage de cirque
pour les enfants à partir de 7 ans
par Imagine
MAISON DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 24
Élection présidentielle 2nd tour
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET (BUREAUX 1,2 ET 5)
MAISON DES ASSOCIATIONS (BUREAUX 3 ET 4)

SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1^{ER} MAI
DE 9H À 18H
21^e Fête des Plantes
CENTRE-BOURG DE VÉTRAZ-MONTHOUX

MAI 2022

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 1^{ER} MAI
DE 9H À 18H
21^e Fête des Plantes
CENTRE-BOURG DE VÉTRAZ-MONTHOUX

DIMANCHE 8, À 11H
Cérémonie commémorative
AU MONUMENT AUX MORTS
SQUARE DU SOUVENIR

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15
Rallye touristique
de véhicules d'avant 1940
par le Tour des Mémères
CENTRE-BOURG
ET MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

DU 16 AU 20
1^{re} tournée des
Représentations théâtrales
des jeunes des ateliers théâtre
par Imagine
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 28
Concert de Printemps
par Vétraz-Musique
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

DU 30 MAI AU 2 JUIN
2^e tournée des
Représentations théâtrales
des jeunes des ateliers théâtre
par Imagine
MAISON DES ASSOCIATIONS

JUIN 2022

JEUDI 2
FORUM OUVERT
par REGAARS et le Collectif ATOUTS AGES
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

SAMEDI 4
Journée de l'Environnement
CENTRE-BOURG DE VÉTRAZ-MONTHOUX

DIMANCHE 5
Brocante
par Vétraz-Animation et l'US Vétraz
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

DIMANCHE 12
1^{er} tour des Élections Législatives
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET (BUREAUX 1,2 ET 5)
MAISON DES ASSOCIATIONS (BUREAUX 3 ET 4)

DIMANCHE 19
2^e tour des Élections Législatives
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET (BUREAUX 1,2 ET 5)
MAISON DES ASSOCIATIONS (BUREAUX 3 ET 4)

MARDI 21
fête de la musique
AU CENTRE-BOURG
Vétraz musique

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26
Stage International de Capoeira
par la Capoeira Angola Ybirà Unã
MAISON DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 26
L'Atelier du Pain
par Les Amis du Four
FOUR À PAIN ET PAVILLON DES TILLEULS

JUILLET 2022

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
Fête de l'Été
CENTRE-BOURG DE VÉTRAZ-MONTHOUX

JEUDI 7
FORUM OUVERT
par REGAARS et le Collectif ATOUTS AGES
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

MERCREDI 13
Fête nationale - feu d'artifice
À L'AÉRODROME D'ANNEMASSE

DU 18 AU 29, DE 10H À 12H
Stage de théâtre
pour les « Petits Comédiens en Herbe »
(de 4 à 6 ans)
par Imagine
PETITE SALLE COMMUNALE, CHEMIN DE L'ÉGLISE

DU 18 AU 29, DE 14H À 18H
Stage de cirque
pour les enfants à partir de 7 ans
par Imagine
PETITE SALLE COMMUNALE, CHEMIN DE L'ÉGLISE

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DYNAMIQUES

Si vous souhaitez vous impliquer ponctuellement et bénévolement lors des événements organisés par la commune, qu'ils soient festifs ou culturels, n'hésitez pas à vous signaler en mairie auprès du service Événementiel :

☎ 04 50 37 32 09

🌐 manifestations@vetraz-monthoux.fr





FÊTE
DES

RANTES

ET DES PRODUITS DE LA NATURE



30 AVRIL
et 1^{er} MAI
2022

9h-18h

Centre-Bourg



 vetraz-monthoux.fr
 Mairie Vétraz-Monthoux
 04 50 37 32 09
 [mairie_vetraz_monthoux](https://www.instagram.com/mairie_vetraz_monthoux)

